

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE BTSA - Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR)

CONDITIONS D'ADMISSION

Après un Baccalauréat général, technologique ou professionnel :

- Candidatures à déposer sur le site APB (Admission Post Bac)
- Entretien préalable souhaitable

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION

Formation sur 2 ans

OBTENTION DU DIPLÔME

- 50% en Contrôle Certificatif en Cours de Formation (CCF)
- 50% en épreuves terminales (fin de Terminale) dont la soutenance orale en lien avec les stages en entreprise



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Animateur de développement
- Chargé de développement local
- Chargé de promotion du patrimoine
- Conseiller en développement territorial
- Animateur de territoire rural
- Animateur de structure de développement local

POURSUITE D'ÉTUDES

- **CS Tourisme vert**, accueil et animation en milieu rural
- **Licence pro agronomie** spécialité valorisation des produits et des espaces montagnards
- **Licence pro aménagement du territoire et urbanisme** spécialité développement territorial et maîtrise de projets
- **Licence pro aménagement du territoire et urbanisme** spécialité entreprises et développement local
- **Licence pro développement et protection du patrimoine culturel** spécialité valorisation animation et médiation des territoires ruraux
- **Licence pro management des organisations** spécialité management des entreprises et des organisations du monde agricole
- **Licence pro protection de l'environnement** spécialité gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- **DEJEPS** mention Développement de Projets, Territoires et Réseaux



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français : 1h
- Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 2h
- Histoire/géographie : 1h30 à 2h
- Éducation Socio-culturelle : 1h
- Éducation Physique et Sportive : 2h
- Mathématiques : 2h

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- Informatique : 2h
- Sciences Economiques Sociales et de Gestion : 7h
- Mercatique : 1 à 2h
- Réalisation de projets : 4h
- Activités pluridisciplinaires : 4h

STAGES

- 12 semaines de stage en entreprise
- 4 semaines de stages à l'étranger
- 1 semaine stage collectif « diagnostic du territoire »
- 1 semaine de voyage d'étude

SECTION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE RANDONNÉE PÉDESTRE

En plus de la formation au BTSA DATR vous pouvez choisir de suivre le programme de formation qui vous permettra d'acquérir le diplôme fédéral d'animateur de randonnée pédestre (niveau 1 et niveau 2).

Ce diplôme délivré par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) vous permet d'encadrer de façon bénévole les activités de la randonnée dans un cadre associatif.

De plus cette formation vous prépare à l'examen d'entrée du DEJEPS Alpinisme option Accompagnateur Moyenne Montagne (formation au probatoire du DEJEPS).

INSCRIPTION À LA SECTION SPORTIVE

Sur dossier (à envoyer au lycée le 1er avril au plus tard)

Journée de sélection: entretien, épreuve physique (1^{ère} quinzaine de mai).

Conditions d'inscription et dossier téléchargeables sur le site internet de l'établissement : www.lpa-erstein.epl67.fr

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET EN TERRITOIRE RURAL

Ce module est l'élément central de la formation. Grâce à un projet que vous choisissez et menez dans le cadre d'un partenariat avec le territoire, vous développez des compétences pour diagnostiquer, concevoir, communiquer, réaliser et évaluer une action d'animation sur le territoire. Les projets sont menés par groupes de 3 à 4 étudiants. La conception et la réalisation d'un projet nécessitent d'être imaginatif, structuré, autonome et persévérant.



CADRE DE VIE

- Établissement public à taille humaine
- Pension, Demi-pension, Externat
- Suivi scolaire
- Transport scolaire - Gare SNCF à proximité
- Vie associative développée dans l'établissement (association sportive et association culturelle).



www.epl67.fr



Lycée Professionnel Agricole (LPA)

33 Avenue de la Gare
BP 90087 - 67150 Erstein
Tel : 03 88 59 87 67 - Fax : 03 88 59 87 69
e-mail : lpa.erstein@educagri.fr
Site : www.epl67.fr